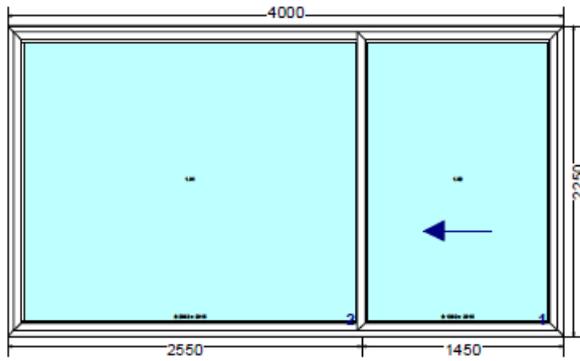


**Portes coulissantes - Aluminium :**

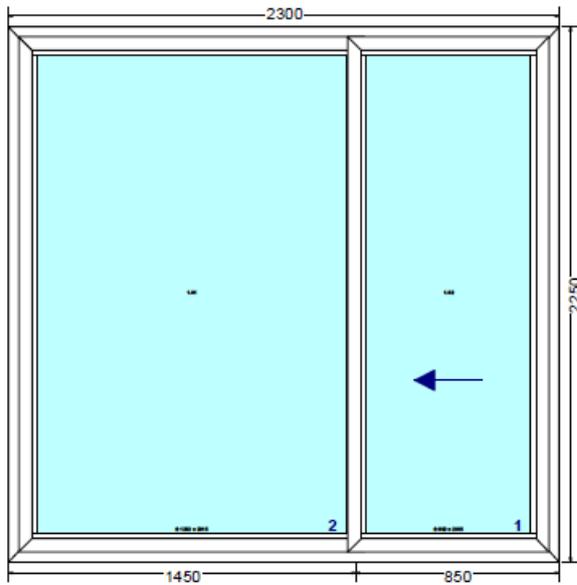
*Living*

Dimension : 4000x2250mm



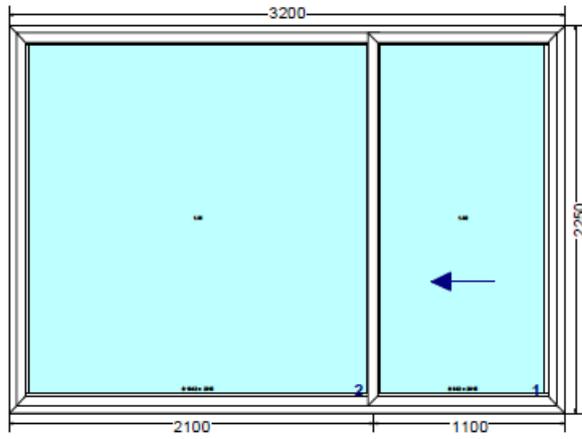
*Chambre 1*

Dimension : 2300x2250mm



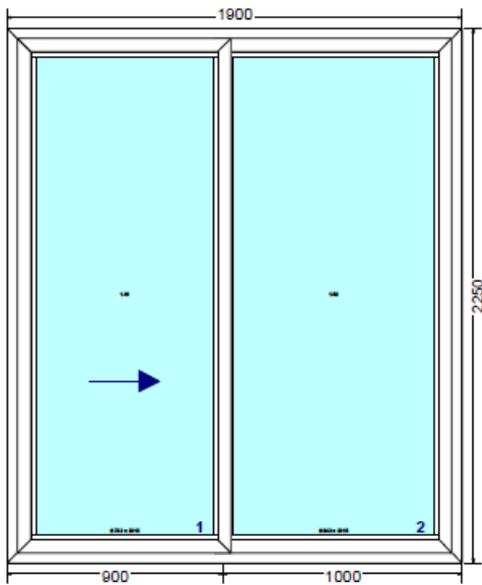
*Chambre 2*

Dimension : 3200x2250mm



*Cuisine*

Dimension : 1900x2250mm



## TRES IMPORTANT : QUELQUES CONSEILS TECHNIQUES

En cas de remplacement complet de vos châssis et/ou vitres, il y a lieu d'être particulièrement attentif aux points suivants :

- Pose au sol (à l'extérieur sur toute la longueur), le long des châssis et entre la cornière (carrelages), d'un joint souple en mastic mono composant à base de polyuréthane (Sikaflex<sup>®</sup> 1a). Ceci permet d'assurer une étanchéité optimale tout en respectant le cahier des charges des travaux d'étanchéité des terrasses.
- Il est contraire aux règles de l'art d'y poser un joint souple de type silicone, mousse ou toutes autres matières non adaptées. Le propriétaire est tenu d'informer son installateur de châssis.
- Respect de la couleur aluminium extérieure et de la disposition actuelle des portes coulissantes.
- Respect de la couleur et de la disposition des glazals.
- Nous vous rappelons qu'il est possible de remplacer vos vitrages sans changer vos châssis.
- L'assemblée générale ordinaire du 07/10/2020 a décidé ce qui suit : **Interdiction de procéder au placement de châssis en PVC.**

## INFOS IMPORTANTES

Remplacement des châssis – garantie d'étanchéité. ADAPTATION DERRIERE LES PANNEAUX « GLASAL ».

ADRESSE : « Résidence FLORALIES A » – 81-83, rue des Floralties à 1200 – WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Préliminaires : Le syndic LAMY et le conseil de copropriété ont demandé de vérifier la pose de nouveaux châssis dans un appartement afin de déterminer une méthodologie de mise en œuvre pour ne pas détériorer l'étanchéité des balcons et de ne pas occasionner des infiltrations d'eau par la suite dans l'appartement endessous.

Situation existante :

RAPPEL : Lors des travaux de réfection des balcons en 2006 – 2007 – 2008, le bureau d'architecture ARCADIS a préconisé et fait placer un profil d'arrêt en aluminium avec un joint mastic polyuréthane de remplissage entre ce profil et le pied de châssis (voir photos N° 1 et 2). Ce qui permettrait lors du remplacement du châssis de ne pas détériorer de manière « kamikaze » l'étanchéité PU et les carrelages. Bien entendu, il y aurait une méthodologie à respecter lors de la pose et la finition en pied du nouveau châssis.

Lors du démontage des anciens châssis, il reste le profil glissière (voir photos N° 3, 4, 5, 6, 7 et 8).

Si cette glissière devait être retirée et si cette formule devait être retenue, il faudra veiller à bien couper entre le joint et le profil avec une lame cutter sans blesser l'étanchéité qui se trouve en fond du profil (voir photo N° 9).

Ensuite, il faudra ragréer avec un mortier spécial ou un béton à prise rapide pour mettre à niveau le nouveau socle. C'est-à-dire au-dessus du profil en aluminium placé lors de la réfection des balcons en 2006-2007-2008. Par la suite le nouveau châssis pourra être posé sur ce nouveau socle avec une membrane d'étanchéité entre les deux éléments.

A réaliser lors du remplacement du châssis :

La technique qui a été retenue dans le cas visionné et suivi est de garder la glissière de l'ancien châssis. Elle permet de poursuivre les travaux dans la journée sans devoir attendre la prise du nouveau socle et son séchage.

Une vérification du niveau de chaque glissière doit être réalisée (voir photos N° 10, 11, 12, 13 et 14). S'il devait y avoir une adaptation de mise à niveau, elle se fera entre la membrane d'étanchéité et le socle du nouveau châssis (voir photos N° 15 et 16).

Les ouvertures sur les parties latérales devront être moussées avant l'application de la membrane d'étanchéité (voir photos N° 17 et 18).

Une membrane de type EPDM ou similaire sera placée (collée) sur la glissière et de part et d'autre en remontées (voir photos N° 19, 20, 21 et 22).

Le nouveau châssis peut être placé sur un fond de mastic/étanchéité (si nécessaire mettre à niveau avec épaisseur/cale) – (voir photos N° 23 et 24).

Pour terminer, couper le dépassement de la membrane d'étanchéité EPDM ou similaire et terminer avec l'application d'un joint de type polyuréthane ; on y laissera quelques trous ou ouvertures au cas

où un écoulement d'eau devrait se faire entre le socle du nouveau châssis et la membrane d'étanchéité (voir photo N° 25).

Avant la repose des panneaux « GLASAL », il est vivement recommandé de placer une membrane d'étanchéité ; soit en EPDM, en bitume ou en PVC souple afin de permettre une étanchéité pour des éventuelles infiltrations d'eau pour que l'eau ne se retrouve pas dans l'appartement du dessous. A souder, ou à coller, ou à fixer mécaniquement selon le produit employé (voir photo N° 26).

Les nouveaux panneaux « GLASAL » qui doivent habiller en finition entre les châssis seront collés et visés avec une finition joint polyuréthane en pied (voir photos N° 27, 28 et 29).

S'il devait y avoir une détérioration de l'étanchéité qui se trouve sous les carrelages et en pied des anciens châssis par les poseurs des nouveaux châssis, il est vivement recommandé de faire appel à une société spécialisée dans l'application d'étanchéité PU aliphatique (voir liste des applicateurs auprès des fabricants : exemples : SIKA ou IKO).

Nous espérons qu'au travers de ce document didactique, les nouveaux châssis seront placés de manière à éviter la détérioration de l'étanchéité des balcons et les infiltrations d'eau dans les appartements du dessous.

PHOTOS :



PHOTO N° 1 PHOTO N° 2



PHOTO N° 3 PHOTO N° 4 PHOTO N° 5



PHOTO N° 6 PHOTO N° 7 PHOTO N° 8

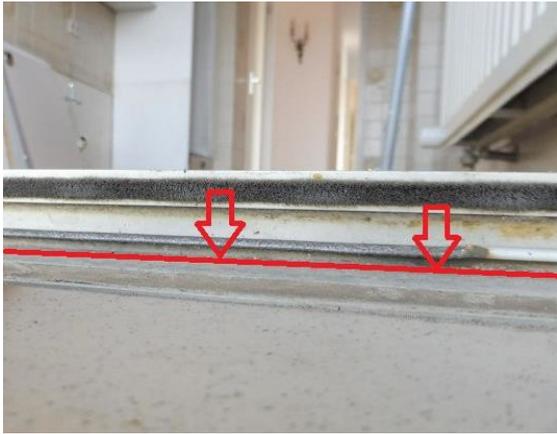


PHOTO N° 9 PHOTO N° 10

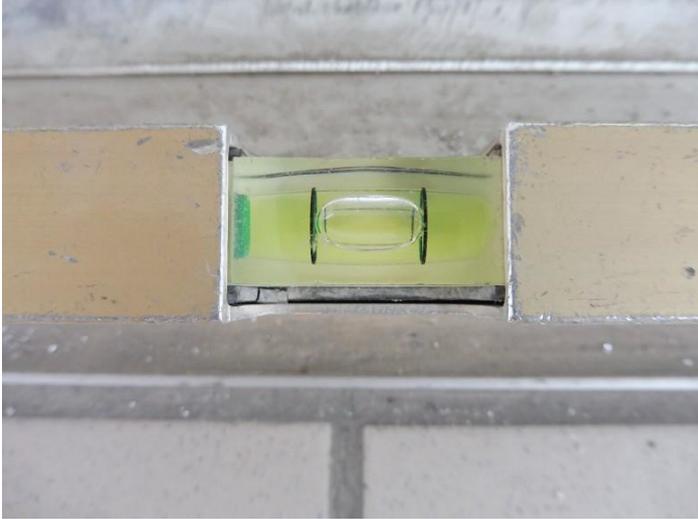


PHOTO N° 11 PHOTO N° 12

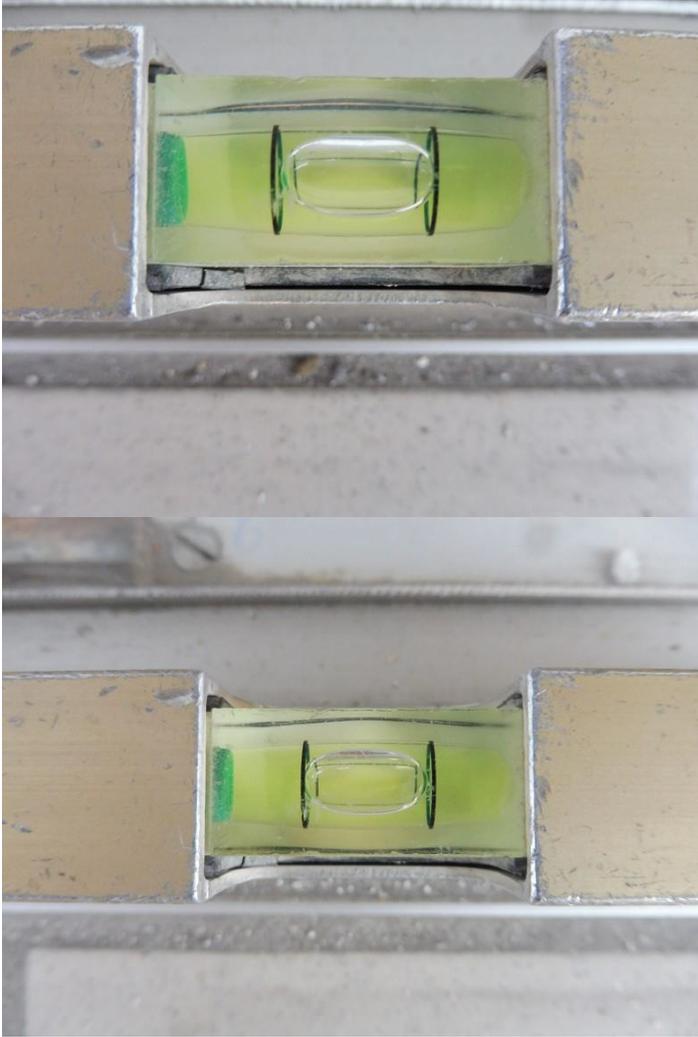


PHOTO N° 13 PHOTO N° 14

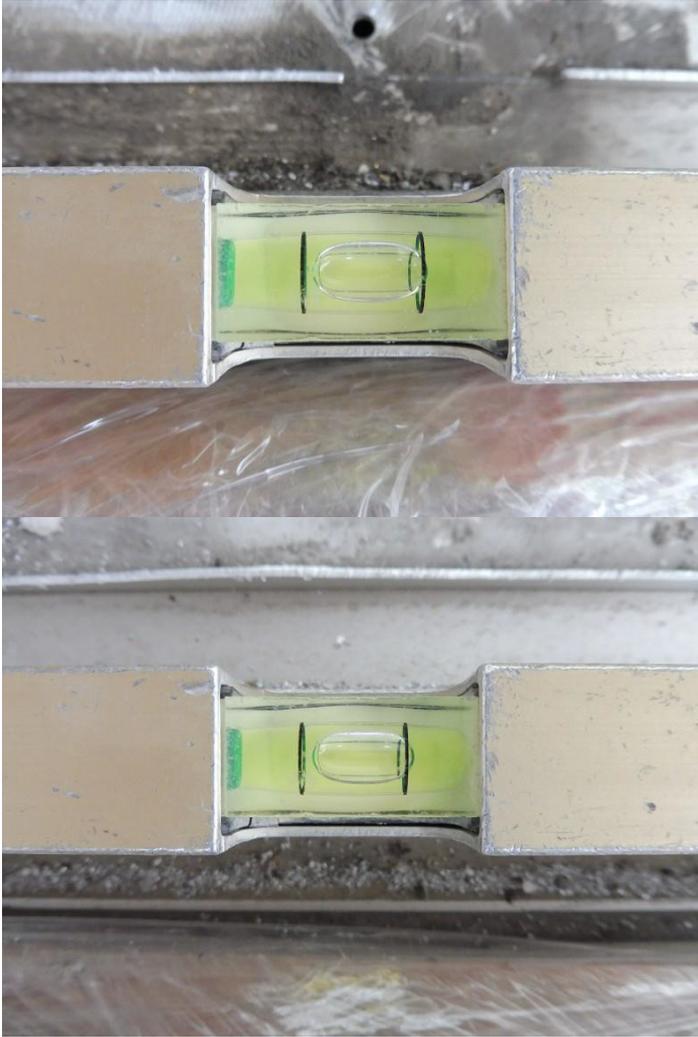


PHOTO N° 15 PHOTO N° 16





PHOTO N° 17 PHOTO N° 18



PHOTO N° 19 PHOTO N° 20



PHOTO N° 21 PHOTO N° 22



PHOTO N° 23 PHOTO N° 24



PHOTO N° 25



PHOTO N° 26



PHOTO N° 27 PHOTO N° 28



PHOTO N° 29